

Axiom European Banks Equity

Objectif d'investissement

Le fonds a pour objectif d'obtenir, sur l'horizon minimum de cinq ans, un rendement similaire ou supérieur, à celui de l'indice Stoxx Europe 600 Banks Net Return. Le compartiment est en permanence exposé sur les marchés actions. Il sera investi en permanence à hauteur de 75% minimum de son actif net en actions d'émetteurs du secteur financier de toute capitalisation dont le siège social est situé dans un pays membre de l'Union Européenne ou en parts ou actions de la SICAV éligibles au PEA.

La Société de Gestion a toute latitude sur la composition du portefeuille du fonds et peut s'exposer à des sociétés, pays ou secteurs non inclus dans l'Indice de Référence, même si les constituants de l'Indice peuvent être représentatifs du portefeuille du fonds.

L'échelle de risque (SRR) représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée au Fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus basse ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti.

CHIFFRES CLÉS ET ANALYSE DU RISQUE

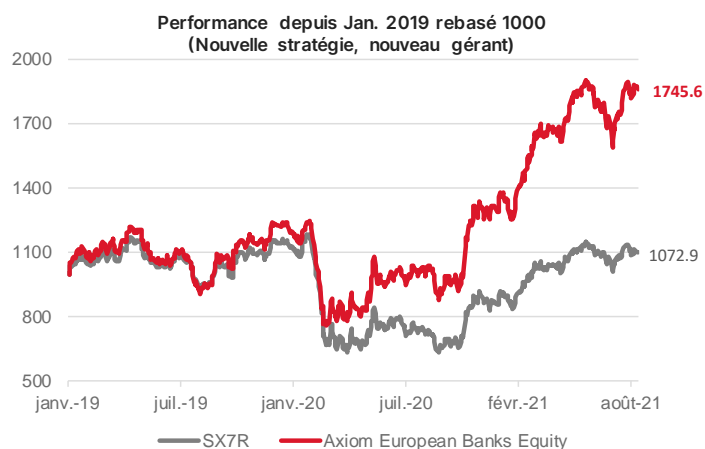
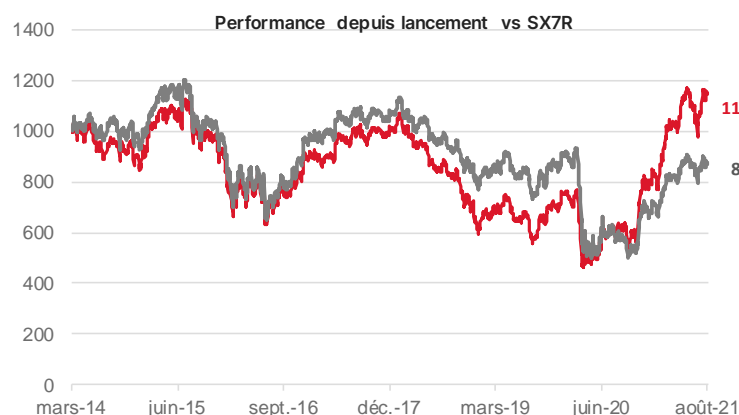
Actif net toutes parts confondues	44M€
Taux d'investissement	99%
Corrélation au SX7R depuis création	0,95

Beta 1 an	1,09
Volatilité 1 an	32,18%
Ratio de Sharpe 1 an	2,53

VALEURS LIQUIDATIVES ET PERFORMANCES MENSUELLES

	Part BC (USD)	Part C (EUR)	Part E (GBP)	Part R (EUR)	Part I (EUR)	Part J (EUR)	Part M (CHF)	Part Z (EUR)
Dernière VL	-	1146,6	1087,7	1152,6	1137,7	1185,3	995,7	2212,3
Performance mensuelle	-	6,78%	7,56%	6,74%	6,87%	6,86%	7,38%	8,05%

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE – PART C



PERFORMANCES HISTORIQUES – PART C

1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans ²	5 ans ²	Depuis création ²
6,78%	-0,64%	42,91%	80,73%	12,02%	8,30%	1,86%

PERFORMANCES MENSUELLES DEPUIS LE LANCEMENT DE LA PART C

	Janv.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2014			2,01% ³	-0,86%	0,11%	-5,63%	-2,55%	1,15%	1,69%	-2,96%	2,90%	-5,94%	-10,06%
2015	-0,21%	14,33%	3,02%	-0,05%	2,28%	-3,11%	6,36%	-7,88%	-7,16%	2,63%	0,87%	-6,57%	2,43%
2016	-13,63%	-5,03%	-0,83%	6,52%	2,71%	-18,04%	6,37%	7,64%	-2,65%	8,27%	1,81%	7,12%	-4,01%
2017	1,17%	-3,82%	6,02%	4,89%	-0,11%	1,52%	3,24%	-3,21%	4,95%	-1,05%	-1,35%	0,34%	12,71%
2018	5,76%	-3,91%	-6,51%	0,62%	-9,53%	-1,30%	4,39%	-8,20%	0,38%	-11,32%	-2,03%	-12,93%	-37,89%
2019	7,84%	6,06%	-4,42%	8,50%	-12,10%	1,76%	-3,86%	-7,08%	13,65%	3,35%	2,56%	6,23%	21,31%
2020	-6,22%	-8,36%	-21,47%	6,62%	-1,24%	11,00%	-1,48%	8,72%	-11,07%	2,06%	34,48%	3,61%	6,84%
2021	-4,01%	21,22%	10,01%	3,36%	8,71%	-6,24%	-0,76%	6,78%					42,91%

¹ Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Elles ne tiennent pas compte d'éventuelles commissions perçues lors de la souscription et du rachat de parts - ² Performances annualisées - ³ Performance sur moins d'un mois - ⁴ Veuillez noter que janvier 2019 correspond au changement de style de gestion liée à l'arrivée d'un nouveau gérant, Antonio Roman. Le processus d'investissement, depuis janvier 2019, repose uniquement sur une approche fondamentale par opposition à une gestion incluant une approche algorithmique précédemment.

COMMENTAIRE DE GESTION



ANTONIO ROMAN

Gérant du fonds



DAVID BENAMOU

Gérant du fonds

L'indice SX7R réalise une performance de +2,57% en août, dans un contexte de doute sur l'ampleur de la reprise ainsi que sur les conséquences économiques d'une circulation chroniquement élevée du Covid. Les pressions inflationnistes liées aux problèmes d'offres se sont intensifiées, fragilisant le consensus accommodant qui prévaut au sein des banquiers centraux. Les banques et les assureurs ont affiché d'excellents résultats au deuxième trimestre, leurs profits médians avant impôts battant les attentes de respectivement 22% et 15%.

Les résultats des banques ont été portés par des frais et commissions en augmentation dans la majorité des lignes d'activité. Dans les réseaux, cela s'est traduit par une reprise cyclique des paiements, une demande élevée pour les produits d'épargne et une augmentation des prix des services bancaires. Dans les banques d'investissement, les volumes de fusions-acquisitions et d'émissions sur les marchés primaires ont atteint des niveaux record. Le trading action est resté soutenu, mais l'activité a reculé dans le Fixed Income. Dans un contexte de liquidités excédentaires et de taux d'épargne restant supérieurs à la normale, les marges d'intérêt sont restées sous pression. Les provisions ont quant à elles très largement battu les attentes.

Le secteur assurantiel a été marqué par un fort rebond des ventes en assurance-vie individuelle. En assurance de risques, les ratios de sinistralité des lignes personnelles sont restés très faibles grâce aux effets indirects des restrictions de mouvement. L'impact des inondations en Europe sera limité pour les assureurs continentaux, qui bénéficient de contrats de réassurance.

Sur le front réglementaire, la Commission Européenne est sur le point de finaliser le paquet législatif "Bâle IV". Son implémentation sera graduelle et les exigences cibles ne seront pleinement effectives qu'en 2028 ou 2029. Si l'approche dite de "parallel stack", que défendaient les banques françaises et allemandes, ne sera vraisemblablement pas adoptée, l'effet ultime de Bâle IV sur le potentiel de distribution du secteur sera minime. Le programme TRIM de la BCE a déjà préempté une partie de l'impact de l'"output floor" et des ajustements tels que le "SME support factor" ou les "CVA adjustments" limiteront l'inflation des RWA. Dans l'ensemble, l'impact sur le ratio CET1 devrait être limité à 150bps et s'étalera sur 7 ou 8 ans.

Pour le reste de l'année, la performance boursière du secteur dépendra en grande partie de l'évolution de la pandémie. Si les hospitalisations restent sous contrôle, les tendances macro-économiques actuelles devraient persister, créant un environnement de croissance inflationniste très favorable pour les bancaires ; les fonds NextGen soutiendront l'investissement privé et la croissance des encours des prêts aux entreprises ; le coût du risque restera une source de surprises positives. Les facteurs techniques seront extrêmement porteurs, dans la mesure où la plupart des banques préciseront leurs programmes de dividendes et de rachats d'actions lors des résultats du T3. Le capital excédentaire du secteur représente actuellement plus de 40% de sa capitalisation boursière et nous voyons un taux de distributions cumulées entre aujourd'hui et fin 2022 de plus de 12%.

L'ÉQUIPE DE GESTION ET DE RECHERCHE



David BENAMOU
Associé gérant
Directeur des investissements



Jérôme LEGRAS
Associé gérant
Directeur de la recherche



Antonio ROMAN
Gérant de portefeuille



Adrian PATURLE
Associé
Gérant de portefeuille



Gildas SURRY
Associé
Gérant de portefeuille



Paul GAGEY
Gérant de portefeuille



Laura RAMIREZ
Analyste ESG

LES RISQUES

Les risques importants pour le fonds non pris en compte dans l'indicateur de risque (SRRI) sont :

Risque lié à l'emploi d'instruments financiers à terme (IFT) : puisque le Fonds peut investir dans des instruments dérivés, la valeur liquidative peut diminuer de façon plus significative que les marchés et les instruments financiers qui sous-tendent ces produits. L'occurrence de ce risque peut entraîner une réduction de la valeur liquidative du Fonds

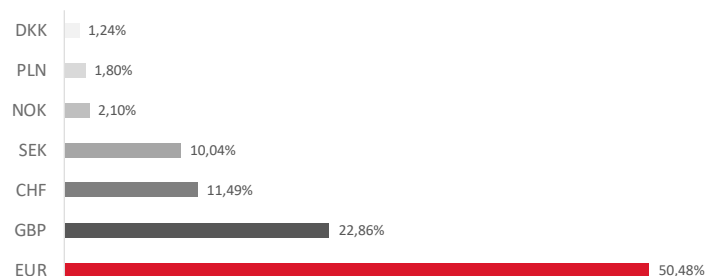
Risque lié aux actions : en raison de son objectif d'investissement, ce Fonds est exposé au risque lié aux actions. Par conséquent, sa valeur peut diminuer lorsque le marché des actions est en baisse, surtout lorsque les prix des actions financières diminuent.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de celui-ci à conclure des transactions au moment et au prix souhaités. Cela peut être le résultat de chocs d'intensité et de gravité sans précédent, tels que, sans s'y limiter, les pandémies et les catastrophes naturelles

Pour de plus amples renseignements sur les risques, veuillez consulter le prospectus des Fonds.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE (en % de l'actif)

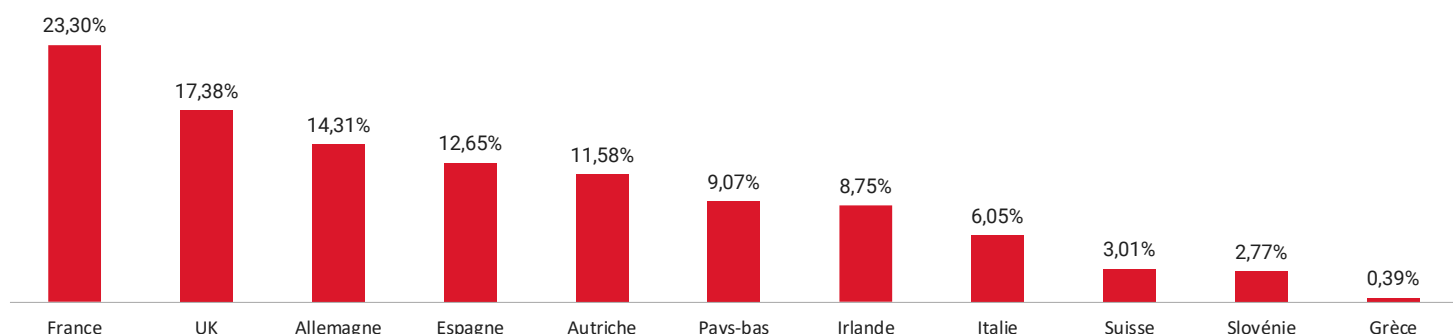
PAR DEVISE ¹



LES 5 ÉMETTEURS PRINCIPAUX ²

RAIFFEISEN	7,19%
CREDIT AGRICOLE	6,23%
BNP PARIBAS	5,41%
DWS GROUP	4,63%
DEUTSCHE PFA NDBRIEFBANK	4,46%

PAR PAYS ⁴



Exposition par pays a la fin du mois

INFORMATIONS SUR LE FONDS

Type d'OPC : SICAV Lux
 Pays d'enregistrement : CH – FR – LU – UK
 Règlement/ livraison : Avant 12h / Règlement J+3

Nom	ISIN	Devise ¹⁰	Affectation	Date de création	Minimum 1ère souscription	Frais de gestion ¹¹	Frais de surperformance
Part BC	LU1876459568	USD	Capitalisation	-	1 part	2,00%	OUI
Part C	LU1876459212	EUR	Capitalisation	25/03/2014	1 part	2,00%	OUI
Part E	LU2249462792	GBP	Capitalisation	27/07/2021	1 part	0,65%	OUI
Part R	LU1876459303	EUR	Capitalisation	20/05/2014	1 part	2,00%	OUI
Part I	LU2249462958	EUR	Capitalisation	08/03/2021	1 000 000€	1,00%	OUI
Part J	LU2249462875	EUR	Capitalisation	02/03/2021	1 part	1,20%	OUI
Part M	LU1876459485	CHF	Capitalisation	11/06/2021	1 part	2,00%	OUI
Part Z	LU1876459642	EUR	Capitalisation	27/11/2015	1 part	0,05%	NON

OÙ TROUVER AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY AUPRÈS DES PLATEFORMES



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion par Axiom Alternative Investments. Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques, la politique d'exécution et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.axiom-ai.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion. Compartiment de AXIOM LUX, société d'investissement à capital variable régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et agréée par l'organisme de régulation financière (la CSSF) en tant qu'OPCVM. Le prospectus pour la Suisse, le document d'information clé pour l'investisseur, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse et du bureau de paiement du fonds : CACEIS succursale de Nyon/Suisse, SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.